

Chère madame, cher monsieur,

Les Français ont choisi un nouveau chef de l'Etat pour présider aux destinées de la France et un nouveau gouvernement a été formé. Les 11 et 18 juin prochains vous aurez à choisir une nouvelle assemblée parlementaire. Vous le savez, je suis candidat à ma succession avec mon suppléant Bruno LESTAS, parce que je veux continuer d'être utille à la France, aux Français, à notre territoire et à chacune et chacun d'entre vous.

Si vous me faites à nouveau confiance, je continuerai d'être un député de centre droit soucieux de l'intérêt général. Je resterai fidèle à mes valeurs, à mes convictions et, comme je l'ai toujours fait, je travaillerai dans un esprit d'ouverture, de construction et de vigilance avec le nouveau gouvernement.

Seul candidat investi par l'Union de la droite et du centre (UDI/LR), je ne serai pas dans une opposition systématique mais positive car je veux la réussite de la France. Je serai aux côtés du Premier ministre, Edouard PHILIPPE, que je connais bien, et de son équipe ministérielle, afin de faire avancer notre pays chaque fois que les textes proposés au vote du Parlement iront dans le sens de l'intérêt général et de nos territoires, notamment ruraux. Si ces textes sont néfastes à l'avenir de chacune et chacun d'entre vous je m'y opposerai avec vigueur car plus que jamais notre pays doit être à la hauteur des défis qui l'attendent. C'est ainsi que j'ai toujours pratiqué le mandat de député que vous m'avez confié quels que soient les gouvernements en place, de droite comme de gauche.

Vous me connaissez et vous savez que je m'investis corps et âme, par-delà les clivages politiques, afin de défendre efficacement les dossiers qui vous concernent. Etre proche de vous,

actif, efficace et vous rendre des comptes régulièrement, voilà les maitres-mots de mon mandat. Tout au long de l'année – et pas uniquement au moment des campagnes électorales – je vais à votre rencontre pour soutenir vos manifestations, partager vos actions, travailler avec vous sur vos projets, entendre vos souffrances et vos réussites, et pour vous expliquer en toute transparence mon activité tant à l'Assemblée nationale que sur le terrain.

J'agis en permanence pour vous permettre de vivre là où vous l'avez décidé, au sein d'un territoire attractif, dynamique et protecteur.

Etre député ne s'improvise pas. Il n'y a pas de place pour l'amateurisme! Il est essentiel de connaître les rouages de nos institutions et de savoir à quelle porte aller frapper au plan national pour faire avancer nos dossiers. C'est parce que j'ai cette expérience et une ténacité à toute épreuve que j'ai pu obtenir des résultats importants et concrets pour notre circonscription.

L'avenir de chacune et chacun d'entre vous, de notre territoire, de notre ruralité, exige que vous choisissiez un député expérimenté et compétent, à la hauteur des enjeux ; un député qui vous connaît bien et que vous connaissez ; un représentant qui se battra efficacement pour vous au travers d'un projet réaliste qui correspond à vos attentes ; un projet qui vous permettra de bénéficier des évolutions de la société dans le respect de nos traditions et de tout ce qui fait l'identité et la vitalité du monde rural.

Dès le premier tour Dimanche 11 juin 2017

**VOTEZ YANNICK FAVENNEC** 

Aujourd'hui, je veux continuer d'être actif, efficace et proche de vous afin de construire une ruralité forte dans une France forte. C'est pourquoi, avec mon suppléant, issu de la société civile, Bruno LESTAS, un agriculteur, un homme de terrain, un élu guidé par des valeurs de rassemblement, nous vous proposons d'agir pour une ruralité vivante, c'est-à-dire qui défend et développe notre agriculture, notre artisanat, nos commerces, nos professions libérales, nos PME, nos salariés...; une ruralité attractive qui maintient nos services publics, permet l'accès aux soins, à la formation, à nos écoles, à la culture...; une ruralité connectée c'est-à-dire désenclavée tant d'un point de vue routier que numérique; une ruralité respectée qui assure la sécurité de tous et dans laquelle nos élus locaux, nos acteurs économiques, sociaux et associatifs sont écoutés, accompagnés et soutenus.

Chère madame, cher monsieur, vous pouvez compter sur notre détermination pour vous défendre avec force, agir sans relâche pour chacune et chacun d'entre vous et nous battre efficacement pour notre ruralité, pour la Mayenne et pour la France, dans un esprit constructif mais vigilant avec le président de la République et son nouveau gouvernement.

Le 11 juin prochain, faites le choix de la proximité, de la compétence et de l'efficacité. Relevons ensemble les défis qui nous attendent.



# Yannick FAVENNEC

VOTRE DÉPUTÉ

# MES PROPOSITIONS POUR CONTINUER

# AGRICULTURE / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / EMPLOI

- Défendre un modèle agricole de type familial, donner un véritable statut à l'agriculture française;
- Lutter contre les aléas et la volatilité des prix, encadrer davantage la négociation des contrats entre les producteurs et les industriels;
- Réduire les charges pesant sur le travail et la production ;
- Rétablir la défiscalisation des heures supplémentaires ;
- Simplifier les normes et les tâches administratives, mettre fin à l'excès de contrôles;
- Permettre l'adaptation des normes nationales aux réalités du monde rural ;
- Protéger les activités comme la chasse, la pêche, la lutte contre les nuisibles et les bouilleurs de cru ;
- Apporter une véritable réponse aux enjeux de transmission des exploitations, des PME et des TPE afin que l'activité et l'emploi soient maintenus;
- Supprimer le régime social des indépendants (RSI) ;
- Permettre l'essor de l'économie sociale et solidaire ;
- Mettre en oeuvre une politique volontariste en matière d'apprentissage ;
- Créer une agence nationale de rénovation rurale pour soutenir l'économie locale, les petits commerces en milieu rural et la revitalisation des centres bourgs.

## DÉSERTIFICATION MÉDICALE / DÉPENDANCE

- Garantir un accès aux soins sur l'ensemble du territoire ;
- Classer la totalité du département de la Mayenne en zone médicale déficitaire ;
- Soutenir activement le développement des maisons pluridisciplinaires de santé et leur permettre d'être des pôles de proximité d'urgence ;
- Instaurer un stage obligatoire au cours de l'internat en médecine au sein d'un établissement hospitalier en milieu rural ;
- Imposer aux médecins, à l'issue de leur formation, une installation de 5 ans minimum dans une zone déficitaire en offre de soins ;
- Régionaliser le numerus clausus en adaptant le nombre d'étudiants en médecine aux besoins des territoires ;
- Donner les moyens financiers et humains nécessaires au bon fonctionnement du centre hospitalier du Nord-Mayenne et de l'hôpital d'Ernée;

- S'opposer fermement à toute tentative de fermeture injustifiée des maisons de retraite comme les Ehpad de Oisseau, Juvigné et Montenay;
- Développer la télémédecine ;
- Améliorer l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées, augmenter l'allocation adulte handicapé et faciliter la scolarisation des enfants en situation de handicap;
- Etendre le congé du proche aidant et baisser les charges des aidants familiaux.

## DÉSENCLAVEMENT NUMÉRIQUE ET ROUTIER

- Lutter contre la fracture numérique (téléphonie mobile et très haut-débit) ;
- Agir pour la réalisation de la modernisation et la sécurisation de nos routes nationales celles déjà actées : contournement sud d'Ernée et 3ème tranche de la déviation de Moulay-Mayenne celles encore à défendre auprès de l'Etat : contournement nord-ouest de Mayenne, aménagement d'une sortie sur la RN 12 entre Mayenne et Ernée en direction de Montenay...;
- Soutenir fermement les projets routiers départementaux comme l'achèvement de la mise en 2x2 voies de la RD 31 entre Laval et Ernée, le rond-point du carrefour de la Maison-Neuve à Montjean, la RD 57 sur le territoire de La Gravelle, la RD 278 entre le Genest-Saint-Isle et les Chênes-Secs, l'échangeur de la Baconnière, la RD 924 entre Rennes-en-Grenouilles et Thuboeuf, la déviation pour le franchissement de la voie ferrée de Port-Brillet...;
- Appuyer la volonté des élus locaux d'élargir la RD 34 entre Lassay-les-Châteaux et Couterne ainsi qu'entre Lassay-les-Châteaux et la RN 12;
- Maintenir un guichet SNCF à Mayenne avec des horaires d'ouverture adaptés aux besoins.
- Soutenir auprès de la SNCF les actions des usagers pour des horaires de TER adaptés.

## SERVICES PUBLICS ET DE PROXIMITÉ

- Veiller au maintien de nos écoles en milieu rural et privilégier l'aménagement scolaire du territoire à la logique comptable;
- Obtenir l'étude d'un projet de construction d'un lycée d'enseignement général à Ernée ;
- Soutenir l'adaptation du transport scolaire pour une meilleure desserte des petites communes;
- Agir pour le maintien de l'identité communale :
- Redonner des marges de manœuvre financières et réglementaires aux communes rurales et continuer d'accompagner leurs projets d'investissement par la réserve parlementaire ;
- Faire respecter les décisions des élus des communes de la communauté de communes du pays de Loiron quant au projet de fusion avec Laval agglomération;
- Contribuer au maintien d'une présence postale équilibrée sur le territoire ;
- Poursuivre l'ouverture de maisons de services au publics ;
- Développer les brigades de contact de la gendarmerie, soutenir le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie à Gorron ;
- Encourager la création de maisons d'assistantes maternelles ;
- Œuvrer pour le maintien de stations de services dans les zones rurales.

« Fidèle à mes valeurs de centre droît je serai un député constructif et vigilant auprès du président de la République et de son gouvernement ».

#### **RFTRAITFS**

- Harmoniser nos systèmes de retraite ;
- Augmenter les petites retraites (agriculteurs, commerçants, artisans, salariés); les pensions de réversion et le minimum vieillesse;
- Obtenir le rétablissement de la demi-part fiscale pour les veuves et les veufs ;
- Prendre en compte la situation des aidants familiaux dans le calcul de l'âge de départ à la retraite;
- Attribuer des points de retraite supplémentaires aux responsables associatifs ;
- Revaloriser la retraite du combattant et la rente mutualiste.

### ENVIRONNEMENT

- Accompagner les projets de développement durable (filière bois, méthanisation...);
- Soutenir les circuits de commercialisation courts ;
- Encourager le covoiturage ;
- Développer l'implantation de bornes électriques.

### VIE ASSOCIATIVE / CULTURE / SPORT

- Continuer d'accompagner les projets des associations par la réserve parlementaire ;
- Donner un véritable statut aux bénévoles (formation, protection juridique...);
- Poursuivre l'action auprès de la Sacem pour des tarifs plus adaptés aux budgets des petites associations;
- Encourager la diffusion culturelle (soutien aux artistes, à la création, aux classes orchestres, aux festivals, aux troupes de théâtre amateur, aux expositions...);
- Promouvoir la pratique du sport, le rendre accessible à tous et soutenir les projets et manifestations de tous les acteurs.

#### MONDE COMBATTANT

- Instaurer des mesures de réparation en faveur des orphelins de guerre de 1939/1945, pupilles de la Nation ;
- Obtenir l'attribution de la carte du combattant aux soldats engagés en Algérie après les accords d'Evian du 2 juillet 1962 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1964;
- Poursuivre le soutien financier au mémorial de la déportation à Mayenne.

### TRANSPARENCE DE LA VIE POLITIQUE

- Contrôler les dépenses des parlementaires dans le cadre de l'exercice de leur mandat par la Cour des comptes ou tout autre organisme indépendant.

#### Carte d'identité

NOM: Yannick FAVENNEC. FONCTIONS: Député,

vice-président du conseil régional des Pays-de-la-Loire en charge de la ruralité.

**SITUATION FAMILIALE :** Marié, deux enfants. **DOMICILE :** Mayenne.

### Carte d'identité

NOM: Bruno LESTAS.
PROFESSION: Agriculteur.

FONCTIONS: Maire de Désertines, président de la communauté de communes du Bocage mayennais.

**ÂGE:** 56 ans.

SITUATION FAMILIALE: Marié, deux enfants.

**DOMICILE :** Désertines.